

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-028

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 9 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf le neuf du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

21 présents + 3 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Céline PIGNON, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT, Jean Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT (*arrivée en cours de séance*)
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers :

Membre suppléant présent :

Commune de Maisontiers : Alain GILLES (*arrivé en cours de séance*)

3 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU donne pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Michel PROUST donne pouvoir à Jean Pierre CESBRON
- ✓ Claire SAINCOURT donne pouvoir à Maryse CHARRIER

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-François COIFFARD, Jean-Michel PROUST, Claire SAINCOURT

Absents : Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Jacky PRINCAY, Éric VILAIN

Jean Marie COLIN a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 03 avril ayant pour ordre du jour :

COMPTABILITE – FINANCES - FISCALITES

Vote des budgets primitifs 2019

- Vu le CGCT sur l'adoption des budgets primitifs
- Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2018
- Vu l'avis favorable du SPIC Assainissement Collectif en date du 11 mars 2019
- Sur proposition de M. Le Président

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire adopte les budgets primitifs 2019 de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet avec affectation des résultats 2018. Les budgets primitifs 2019 s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET EN €UROS	Section d'investissement équilibrée à	Section de fonctionnement équilibrée à
Prestation de services	0 €	0 €
Chevalerie du Thouet	23 209,42 €	545 336,38 €
Bâtiment Dissé Location	152 449,25 €	241 764,38 €
ZAE Le Dessus de Dissé	90 030,78 €	90 030,78 €
ZAE La Pointe du Renard	231 412,34 €	115 706,17 €
Auralis 1	70 543,02 €	69 783,12 €
Auralis 2	804 153,87 €	495 421,54 €
Auralis Location	253 699,03 €	165 571,39 €
Multiservices de Boussais	21 726,94 €	62 225,33 €
Bâtiment sur ZAC du Grand Tillais	81 013,79 €	74 153,79 €
ZA Le Grand Tillais	31 203,46 €	7 603,92 €
Budget Principal	2 927 245,79 €	5 224 105,15 €
Déchets	184 890,51 €	1 107 924,30 €
Assainissement Collectif	2 393 116,52 €	870 240,17 €

A Airvault, le 9 avril 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20190409-D2019028-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-04-2019

Publication le : 16-04-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48